

Master Histoire du droit et des institutions – Parcours : Histoire de la pensée juridique moderne

Présentation

La mention de master « Histoire du droit et des institutions » comprend deux parcours : « Histoire de la pensée juridique moderne » et « Culture juridique européenne ».

Le parcours « Histoire de la pensée juridique moderne » se déroule en deux ans :

La première année permet à l'étudiant de compléter utilement sa formation juridique, tout en entamant progressivement une spécialisation en histoire du droit et des institutions. Cette première année comprend donc un ensemble de cours classiquement dispensés en master 1 de droit public ou de droit privé, incluant des cours magistraux, des travaux dirigés et des options. Elle inclut également des enseignements spécifiques et obligatoires d'histoire du droit et des institutions que l'étudiant doit valider pour être admis l'année suivante.

La seconde année du parcours « Histoire de la pensée juridique moderne » est une formation commune à l'Université Paris Cité et à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle a pour objectifs d'approfondir l'étude des doctrines juridiques des époques moderne et contemporaine, de proposer une approche comparée des systèmes juridiques européens et d'initier les étudiants à la recherche en histoire du droit et des institutions.

Découvrez l'ensemble des unités
d'enseignements (UE) en scannant le QR Code :



OBJECTIFS

En première année, l'étudiant complète sa formation juridique et entame progressivement sa spécialisation en histoire du droit et des institutions. En seconde année, il étudie spécifiquement l'histoire de la pensée juridique et l'histoire des systèmes juridiques européens, tout en menant un travail personnel le conduisant à élaborer, rédiger et soutenir un mémoire de recherche sur un sujet original.

COMPÉTENCES VISÉES

- acquisition de connaissances en histoire du droit et des institutions ;
- capacité d'analyse des fondements historiques et conceptuels du droit contemporain ;
- maîtrise des outils de recherche et d'informations documentaires ;
- réalisation de travaux de recherche.

Programme

ORGANISATION

Les études sont organisées en quatre semestres d'enseignement. En première année, des cours magistraux et des séances de travaux dirigés sont dispensés. En deuxième année, des enseignements thématiques sont organisés, l'étudiant devant par ailleurs préparer, rédiger et soutenir un mémoire de recherche sur un sujet original.

STAGE

Stage : Obligatoire

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Durée du stage : Stage obligatoire en master 1 de 140h minimum

Stages et projets tutorés :

Un stage libre peut être réalisé en master 2.

Admission

Tout étudiant titulaire d'une licence en droit et souhaitant approfondir ses connaissances en histoire du droit et des institutions, que ce soit en vue de préparer une thèse de doctorat ou pour préparer des examens ou concours d'accès à certaines professions (IEJ, ENM, concours administratifs notamment).

PRÉ-REQUIS

Validation de plusieurs options d'histoire du droit en licence.

Niveau de français requis : C1

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Les possibilités de poursuites d'études dépendent du projet professionnel de l'étudiant. Il ressort des enquêtes menées qu'il en existe principalement quatre :

- la thèse de doctorat ;

- l'IEJ pour accéder à la profession d'avocat ;
- la préparation des concours administratifs ;
- la préparation du concours de l'ENM.
- la préparation du concours de l'ENM.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les secteurs d'activité visés sont principalement :

- les établissements d'enseignement supérieur ;
- les cabinets d'avocat (en France ou à l'étranger) ;
- les administrations (centrales ou des collectivités territoriales) ;
- la magistrature ;
- les services juridiques des entreprises.

Les emplois accessibles sont donc ceux d'enseignants-chercheurs (après la thèse), d'avocats, de juristes d'entreprise, d'agents de l'administration publique (titulaires ou contractuels), voire de magistrats.

Contacts

Responsable du diplôme

Arnarud Vergne

arnaud.vergne@parisdescartes.fr

Contact administratif

scolarite.master.deg@u-paris.fr

En bref

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

ECTS

120

Public(s) cible(s)

- Étudiant

Modalité(s) de formation

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Formation initiale
- Formation continue

Langue(s) des enseignements

- Français

Capacité d'accueil

20

Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation